

Mesdames, Messieurs,

Comme l'année dernière, la Ville de Miribel a décidé de reconduire le dispositif de **coupon Sport, Culture & Loisirs pour l'année 2022-2023**.

Une **aide de 25 €** sera disponible pour les **enfants de 3 ans à 11 ans (nés entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2012) scolarisés en école maternelle ou élémentaire**, habitants Miribel et inscrits dans une association sportive, culturelle ou de loisirs exerçant une activité sur la commune de Miribel.

Ce coupon complète les autres dispositifs existants de l'Etat (Pass'Sport), de la Région (carte MRA) et du Département (chéquier jeunes 01) aux conditions d'octroi qui leur sont propres.

Cette aide aux familles qui est également une aide incitative au bénéfice du tissu associatif sera prise en charge par la municipalité sous forme de remboursement aux associations. Un seul dossier par enfant est possible.

Les modalités de remboursement aux associations sont les suivantes :

- Le représentant légal de l'enfant télécharge le formulaire « demande de coupon Sport, Culture et Loisirs » sur le site de la ville. Le document complété et signé est présenté à l'association choisie.
- L'association **déduit 25 €** du montant de l'adhésion de l'enfant.
- L'association complète à son tour la partie du formulaire la concernant et adresse ensuite aux services municipaux une **facture accompagnée des formulaires et justificatifs** par mail sur l'adresse : associations@miribel.fr. Il est préférable de regrouper l'envoi des demandes.
- **Date limite d'envoi : le 2 décembre 2022**
- La commune instruit la demande en vérifiant les éventuels doublons et effectue le virement sur le compte de l'Association **sous un mois**.

Le formulaire de demande de coupon sera disponible en ligne sur le site de la mairie **à compter du 29 juillet 2022**.

Le service Population se tient bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de remboursement de ce coupon Sport, Culture et Loisirs (tél 04 78 55 84 00).

Vous souhaitant une très bonne rentrée associative, recevez, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Guy MONNIN
1^{er} Adjoint en charge de la Culture, des
Ressources Humaines, du Plan Digital et de la
Communication

